Réf. Farde e-Assemblées : 2728935

N° OJ : **124**

Projet d'Arrêté - Conseil du 07/09/2026

Objet : Propreté publique.- Asbl Ecole des devoirs NOH.- Subside : 4.000,00 EUR

Le Conseil communal,

Considérant que les initiatives pour l'amélioration de la propreté publique et la responsabilisation du public au respect de la propreté publique en général sont nécessaires et aident à donner une image positive à la Ville ;

Considérant que l'asbl Ecole des devoirs NOH s'engage à organiser des actions de sensibilisation à la propreté publique pour lequel elle demande le soutien de la Ville de Bruxelles ;

Considérant que la Ville veut soutenir cette initiative par l'octroi d'un subside ;

Considérant qu'il est proposé d'octroyer un subside de 4.000,00 EUR à l'asbl Ecole des devoirs NOH;

Sur proposition du Collège des Bourgmestre et Echevins,

Arrête :

Article unique : Octroyer un subside de 4.000,00 EUR à l'article 87605/33202 du budget ordinaire de 2026 à l'asbl Ecole des devoirs NOH pour la sensibilisation à la propreté publique pour les enfants et les habitants du quartier.

Annexes :